



# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

## AU 30 JUIN 2016

### *Sommaire*

Rapport d'activité du 1 <sup>er</sup> semestre 2016.....	page 2
Etats financiers consolidés au 30 juin 2016 .....	page 3
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle .....	page 11
Attestation du responsable du Rapport financier semestriel .....	page 12

## 1. Rapport d'activité du 1<sup>er</sup> semestre 2016

Le groupe Intexa exploite une centrale photovoltaïque de 405 kWc installée sur la toiture du Centre commercial Géant Casino de Saint André de Cubzac en Gironde, livrée et en exploitation depuis le 18 septembre 2011. La production de la centrale permet d'économiser 37 tonnes de CO<sub>2</sub> par an, soit la consommation moyenne de 110 foyers.

Au premier semestre 2016, la centrale photovoltaïque a produit à un niveau conforme aux attentes compte tenu de son ensoleillement. Le chiffre d'affaires consolidé est en baisse de 7% par rapport au 30 juin 2015 : 128 milliers d'euros contre 138 milliers d'euros en 2015. Ce chiffre d'affaires correspond à la vente à EDF de la production électrique de la centrale photovoltaïque de 405 kWc en exploitation.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 56 milliers d'euros contre 34 milliers d'euros au 30 juin 2015 et le résultat opérationnel à 52 milliers d'euros contre 30 milliers d'euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 5 milliers d'euros, le résultat net de l'ensemble consolidé et le résultat net part du Groupe ressortent à 57 milliers d'euros contre 34 milliers d'euros au 30 juin 2015.

La capacité d'autofinancement consolidée est égale à 98 milliers d'euros contre 75 milliers d'euros au 30 juin 2015. La trésorerie nette, correspondant au compte-courant Casino Finance, s'élève à 1 896 milliers d'euros au 30 juin 2016.

D'ici fin 2016, Intexa poursuivra l'exploitation de la centrale photovoltaïque située en toiture du Centre commercial Géant Casino de Saint André de Cubzac et étudiera toute opportunité visant à enrichir son portefeuille d'actifs principalement dans les énergies renouvelables.

## 2. Etats financiers consolidés au 30 juin 2016

### Compte de résultat consolidé

Pour les exercices clos aux 30 juin 2016 et 2015

en milliers d'euros	notes	30 juin 2016	30 juin 2015
Chiffre d'affaires, hors taxes		128	138
Autres revenus		-	-
Coûts des ventes		(57)	(82)
Frais généraux et administratifs		(14)	(22)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>56</b>	<b>34</b>
Autres produits opérationnels	Note 10	-	-
Autres charges opérationnelles	Note 10	(4)	(4)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>52</b>	<b>30</b>
Autres produits financiers		8	8
Autres charges financières		(3)	(4)
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>57</b>	<b>34</b>
Charge d'impôt	Note 11	-	-
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>57</b>	<b>34</b>
dont, part du Groupe		57	34
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle			

#### Résultat par action

en euros	30 juin 2016	30 juin 2015
<b>De l'ensemble consolidé, part du Groupe</b>		
de base	0,06	0,03
dilué	0,06	0,03

### Etat consolidé des produits et des charges comptabilisés

en milliers d'euros	30 juin 2016	30 juin 2015
Résultat net de l'exercice	57	34
<b>Eléments recyclables ultérieurement en résultat</b>	-	-
<b>Eléments non recyclables en résultat</b>	-	-
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôt</b>	-	-
<b>Total des produits et charges comptabilisés sur la période, nets d'impôts</b>	<b>57</b>	<b>34</b>
Dont part du Groupe	57	34
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	-	-

## Bilan consolidé

Pour les exercices clos aux 30 juin 2016 et 31 décembre 2015

<b>ACTIFS</b>	<b>notes</b>	<b>30 juin 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>
<b>en milliers d'euros</b>			
Immobilisations corporelles		1 154	1 192
Actif d'impôts différés	Note 6	133	133
<b>Actifs non courants</b>		<b>1 287</b>	<b>1 325</b>
Créances clients		32	7
Autres actifs courants		59	89
Compte courant Casino Finance	Note 7	1 896	1 823
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 7	-	-
<b>Actifs courants</b>		<b>1 988</b>	<b>1 919</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>3 274</b>	<b>3 243</b>

<b>PASSIFS</b>	<b>notes</b>	<b>30 juin 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>
<b>en milliers d'euros</b>			
Capital social		1 619	1 619
Primes, titres auto-détenus et autres réserves		1 504	1 419
Résultat part du Groupe		57	85
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>3 180</b>	<b>3 123</b>
<b>Intérêts ne donnant pas le contrôle</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Capitaux propres</b>	Note 8	<b>3 180</b>	<b>3 123</b>
<b>Passifs non courants</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions courantes		40	37
Dettes fournisseurs		47	68
Autres dettes courantes		7	15
<b>Passifs courants</b>		<b>94</b>	<b>120</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>3 274</b>	<b>3 243</b>

## Etat consolidé des flux de trésorerie

Pour les situations intermédiaires aux 30 juin 2016 et 2015

en milliers d'euros	notes	30 juin 2016	30 juin 2015
Résultat net, part du Groupe		57	34
Intérêts ne donnant pas le contrôle		-	-
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>		<b>57</b>	<b>34</b>
Dotations aux amortissements et provisions		42	41
<b>Amortissements, provisions et autres éléments non décaissables</b>		<b>42</b>	<b>41</b>
Résultat sur cessions d'actifs		-	-
<b>Capacité d'Autofinancement (CAF)</b>		<b>98</b>	<b>75</b>
Produit d'impôt (y compris différé)		-	-
<b>CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>98</b>	<b>75</b>
Impôts versés		-	-
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		(25)	(65)
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>		<b>73</b>	<b>10</b>
Immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement		-	(1)
Incidence des variations de périmètre		-	-
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>-</b>	<b>(1)</b>
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>73</b>	<b>9</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie nets d'ouverture	Note 7	1 823	1 651
Trésorerie et équivalent de trésorerie nets de clôture	Note 7	1 896	1 660
Dont : <i>Compte courant Casino Finance</i>		1 896	1 660
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>		-	-

## Etat de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros (avant affectation du résultat)	Capital	Réserves liées au capital (i)	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres Part du Groupe (ii)	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>1 619</b>	<b>108</b>	<b>1 311</b>	<b>3 039</b>	-	<b>3 039</b>
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	34	34	-	34
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>	-	-	<b>34</b>	<b>34</b>	-	<b>34</b>
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>1 619</b>	<b>108</b>	<b>1 345</b>	<b>3 072</b>	-	<b>3 072</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>1 619</b>	<b>108</b>	<b>1 396</b>	<b>3 123</b>	-	<b>3 123</b>
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	57	57	-	57
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>	-	-	<b>57</b>	<b>57</b>	-	<b>57</b>
<b>Au 30 juin 2016</b>	<b>1 619</b>	<b>108</b>	<b>1 453</b>	<b>3 180</b>	-	<b>3 180</b>

(i) Réserves liées au capital = primes d'émissions, prime d'apport, primes de fusions, réserves légales

(ii) Attribuable aux actionnaires d'Intexa

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Période de six mois close au 30 juin 2016

---

## Informations relatives au Groupe Intexa

Intexa est une société anonyme de droit français, cotée au NYSE Euronext Paris, compartiment C. Le siège social de la Société est situé à Saint-Etienne 1, Esplanade de France 42 008 Saint-Etienne.

La société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Intexa ».

Les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2016 reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales et co-entreprises, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées.

En date du 22 juillet 2016, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés résumés du groupe Intexa pour le semestre se terminant le 30 juin 2016.

## Note 1 Base de préparation des états financiers et méthodes comptables

### Note 1.1 Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés résumés du groupe Intexa sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 30 juin 2016.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante (<http://ec.europa.eu/internal-market/accounting/ias/index-fr.htm>).

### Note 1.2 Bases de préparation

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »).

Les états financiers consolidés semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2015.

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en milliers d'euros, monnaie fonctionnelle des entités du Groupe et de présentation. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur.

Les tableaux comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous-totaux affichés.

### Note 1.3 Méthodes comptables

Les règles et méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le

31 décembre 2015, après prise en compte ou à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

### **1.3.1 Normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne à partir de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2016**

L'Union européenne a adopté les textes suivants qui sont d'application obligatoire par le Groupe pour son exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ces nouveaux textes applicables au Groupe qui sont présentés ci-dessous, n'ont pas d'incidence matérielle sur les états financiers consolidés du Groupe et sauf avis contraire sont d'application prospective.

Améliorations annuelles des normes IFRS – cycle 2010-2012 : les normes concernées sont :

#### *IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions :*

Ces amendements viennent préciser la définition de « conditions d'acquisition » par la définition séparée de « condition de performance » et « condition de service ».

#### *IFRS 3 – Regroupements d'entreprises :*

Ces amendements viennent préciser que les variations de juste valeur de la contrepartie éventuelle qui ne sont pas des ajustements de la période d'évaluation sont comptabilisées en résultat net.

#### *IFRS 8 – Secteurs opérationnels :*

Ces amendements sont d'application rétrospective. Ils requièrent de fournir dans l'annexe aux comptes les jugements sur lesquels s'est basée la direction lorsque des secteurs opérationnels ont été regroupés.

#### *IAS 24 – Informations relatives aux parties liées :*

Ces amendements sont d'application rétrospective. Ils viennent préciser que parmi les entités considérées comme étant une partie liée, est ajoutée le cas de figure de l'entité, ou de tout membre du groupe dont ils font partie, qui fournit des prestations de direction à l'entité de reporting. Dans ce cas de figure, l'entité de reporting est exemptée de fournir le montant des rémunérations versées aux principaux dirigeants par l'entité en application du paragraphe 17 mais doit indiquer le montant des honoraires versés à l'entité prestataire de services.

Améliorations annuelles des normes IFRS – cycle 2012-2014 : les normes concernées sont :

#### *IAS 34 – Information financière intermédiaire :*

Ces amendements sont d'application rétrospective. Ils précisent l'expression "ailleurs dans le rapport financier intermédiaire" du paragraphe 16A, en exigeant une référence croisée au niveau des états financiers intermédiaires permettant au lecteur de localiser l'information lorsqu'elle se trouve dans le rapport financier intermédiaire mais pas dans les notes aux états financiers.

#### *Amendements IAS 1 – Initiative informations à fournir :*

Ces amendements viennent préciser les dispositions sur deux points :  
l'application de la notion de matérialité, en précisant qu'elle s'applique aux états financiers y compris les notes annexes et que l'inclusion d'informations non significatives peut être nuisible à leur compréhension,  
l'application du jugement professionnel, en modifiant à la marge certaines formulations considérées comme prescriptives et ne laissant de ce fait pas de place au jugement.

#### Note 1.4 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations.

Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers consolidés clos le 31 décembre 2015.

#### Note 2 Evénements significatifs

Aucun événement significatif n'est intervenu sur le semestre.

#### Note 3 Saisonnalité de l'activité

La production électrique varie selon l'ensoleillement des saisons (faible en automne/hiver et forte au printemps/été).

#### Note 4 Information sectorielle

L'examen des états financiers ne nécessite pas de découpage de l'activité.

#### Note 5 Périmètre de consolidation

Au 30 juin 2016, le périmètre de consolidation du groupe Intexa est constitué des sociétés suivantes :

Dénomination	30 juin 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle
Intexa SA	IG	Société mère	Société mère	IG	Société mère	Société mère
Intex Participations EURL	IG	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %
Intexa Patrimoine SNC	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%

IG : Intégration globale

#### Note 6 Actifs non courants

Un impôt différé de 133 milliers d'euros avait été généré du fait d'une cession d'un actif entre deux sociétés du groupe (Green Yellow Saint André de Cubzac et Intexa Patrimoine).

## Note 7 Trésorerie nette

en milliers d'euros	30 juin 2016	31 décembre 2015
Equivalents de trésorerie	-	-
Trésorerie	-	-
Compte courant Casino Finances	1 896	1 823
<b>Trésorerie brute</b>	<b>1 896</b>	<b>1 823</b>
Concours bancaires courants	-	-
<b>Trésorerie nette</b>	<b>1 896</b>	<b>1 823</b>

## Note 8 Capitaux propres / Eléments sur capital social

Au 30 juin 2016, le capital social est identique à celui du 31 décembre 2015 et s'élève à 1 619 200 euros.

Le capital social est composé de 1 012 000 actions ordinaires émises et entièrement libérées au 30 juin 2016. Les actions ordinaires ont une valeur nominale de 1,60 euros.

## Note 9 Passifs et actifs éventuels

Aucun fait survenu au cours du 1<sup>er</sup> semestre n'est susceptible de générer un actif ou un passif éventuel.

## Note 10 Autres produits et charges opérationnels

Au 1<sup>er</sup> semestre 2016, les autres charges opérationnelles correspondent aux provisions pour risques divers et s'élèvent à (4) milliers d'euros, au 1<sup>er</sup> semestre 2015 les autres charges opérationnelles correspondaient également aux provisions pour risques divers pour (4) milliers d'euros.

## Note 11 Impôt

Rapprochement entre la charge d'impôt effective et la charge d'impôt théorique :

en milliers d'euros	30 juin 2016	30 Juin 2015
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
Résultat net de l'ensemble consolidé	57	34
Produit /(Charge) d'impôt	-	-
Résultat avant impôt	57	34
Charge d'impôt théorique	(20)	(12)
Imputation de déficits antérieurs non activés	21	15
Incidences théoriques des différences temporelles imposées à taux zéro	(2)	(3)
Autre	-	-
<b>Produit / (Charge) d'impôt effectif</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<i>Taux d'impôt effectif</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

A noter que les déficits fiscaux d'Intexa restant à reporter au 30 juin 2016 pour 1 186 milliers d'euros ne sont pas activés. Au 31 décembre 2015 les déficits s'élevaient à 1 247 milliers d'euros.

## Note 12 Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont :

- les sociétés mères
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité

- les filiales
- les entreprises associées
- les co-entreprises
- les membres du Conseil d'administration et membres du Comité de direction

Les transactions avec les parties liées personnes physiques (administrateurs, mandataires sociaux et les membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif.

### Note 12.1 Convention de compte courant

La société bénéficie de la convention de compte courant et de gestion de trésorerie du groupe Casino. Il est rémunéré au taux d'EONIA majoré de 50 points de base s'il est créditeur.

Au 30 juin 2016, le compte courant débiteur s'élève à 1 896 milliers d'euros (contre un solde débiteur de 1 823 milliers d'euros au 31 décembre 2015) et les intérêts financiers enregistrés sur l'exercice s'élèvent à un produit de 4 milliers d'euros (contre un produit de 9 milliers d'euros au 31 décembre 2015).

### Note 12.2 Transactions avec les parties liées

en milliers d'euros	Juin 2016		Décembre 2015	
	Transaction	Solde	Transaction	Solde
<b>Transactions avec les parties liées</b>				
Créances	(7)	8	5	15
Dettes	-	9	-	9
Charges	7	-	14	-
Produits	8	-	16	-

### Note 13 Evénements postérieurs à la clôture

Il n'existe pas d'événements postérieurs à la clôture.

### 3. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société INTEXA, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

#### II. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Lyon, le 25 juillet 2016

Les Commissaires aux Comptes

**ERNST & YOUNG ET AUTRES**  
Sylvain LAURIA

**DELOITTE & ASSOCIES**  
Gérard BADIN

## 4. Attestation du responsable du Rapport financier semestriel

### *Responsable du Rapport financier annuel*

Virginie Aubagnac, Directeur général

### *Attestation du responsable du Rapport financier semestriel*

*« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »*

Saint-Etienne, le 26 juillet 2016

Virginie Aubagnac